



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence de Circulation Temporaire

Rétrécissement de la chaussée – rue du Faubourg à Eischen

En raison des travaux de raccordement dans la rue du Faubourg à Eischen, le collège échevinal, lors de sa séance du 7 février 2023, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Du lundi, 13 février 2023, à partir de 8h00 jusqu'au plus tard le lundi, 13 mars 2023 jusqu'à la fin des travaux, la chaussée dans la rue du Faubourg à Eischen est rétrécie sur une voie sur le tronçon limité devant le bâtiment sis au no. 14.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 7 février 2023.

Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser



Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu